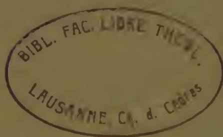
Suarez

CLAUDE BROUSSON

SA VIE, SON MINISTÈRE

PAR

CHARLES DUSSAUT.



TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE A. CHAUVIN,
RUE MIREPOIX, 3.

1868

CLAUDE BROUSSON

SA VIE, SON MINISTÈRE

THÈSE

Publiquement soutenue à la Faculté de théologie protestante de Montauban,

EN 1868,

PAR CHARLES DUSSAUT, DE SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT (GARD)

Bachelier ès lettres,

ASPIRANT AU GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE.



TOULOUSE

IMPRIMERIE DE A. CHAUVIN

RUE MIREPOIX, 3.

—

1868

MEIS NECNON AMICIS

EMPIRE FRANÇAIS.

Université de France. — Académie de Toulouse.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN.

PROFESSEURS.

MM. De FÉLICE, ✻ doyen	Morale et éloquence sacrée.
NICOLAS, ✻....	Philosophie.
SARDINOUX, ✻..	Exégèse et critique du Nouv. Testam.
PÉDÉZERT.....	Littérature grecque et latine.
BOIS........	Hébreu et critique de l'Anc. Testam.
MONOD.......	Dogmatique.
BONIFAS.....	Histoire ecclésiastique.

EXAMINATEURS.

MM. BONIFAS, ✻, président de la soutenance.
NICOLAS, ✻.
PÉDÉZERT.
MONOD.

La Faculté ne prétend approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat.

CLAUDE BROUSSON

SA VIE, SON MINISTÈRE

INTRODUCTION

Faire l'histoire d'un homme comme Claude Brousson est utile pour plusieurs motifs. On y voit ce que le sentiment d'une vocation chrétienne peut donner d'élévation morale et inspirer de dévouement ; on trouve en même temps, dans cet exemple d'un attachement inébranlable à la vérité, un sujet de légitime fierté lorsqu'on est descendant des anciens huguenots ; on y puise le désir de rendre un pieux hommage à la mémoire d'un homme de bien, persécuté et mis à mort comme un malfaiteur.

C'est au milieu des persécutions religieuses, si tristement célèbres sous le nom de dragonnades, de ces persécutions qui ensanglantèrent le midi de la France, que se place l'histoire de ce pasteur du désert. Rappelons, en quelques mots, les faits indispensables à l'intelligence de notre étude.

Louis XIV craignant que l'unité politique de la France ne fût un jour compromise par des querelles dogmatiques, s'il ne s'opposait aux progrès de la Réforme, voulut ne rencontrer en son royaume que des sujets ayant tous les mêmes convictions religieuses et pratiquant les mêmes cérémonies

extérieures, celles de son confesseur, le révérend père Lachaise.

Pour atteindre ce but, il commence par n'accorder ses faveurs royales aux protestants de France, qu'au prix de leur abjuration. Ce premier moyen n'ayant pu réaliser les espérances qu'il avait fait naître, le grand roi s'en montre profondément vexé et irrité. Sa haine contre les protestants augmente, et il adopte enfin la violence qu'on lui conseillait depuis longtemps. Dès lors, « gouverneurs, intendants, » hommes d'épée et de robe, animés d'une noble ardeur » de prosélytisme, se font, tour à tour, missionnaires et » convertisseurs (1). »

A tant de cruauté et de tyrannie, les réformés n'opposèrent d'abord qu'une patience qui était passée en proverbe. Elle encouragea sans nul doute les persécuteurs. « Louvois, » dit Mme de Maintenon, « y sut mêler du militaire. »

Cependant les réformés ne voulaient point encore accuser le petit-fils de Henri IV, et pensaient qu'il mettrait de suite un terme à leurs indescriptibles souffrances, s'il pouvait en connaître toute l'étendue. Aussi, des requêtes furent-elles envoyées en foule à la cour; mais les persécutions n'en continuèrent pas moins, malgré ces incessants appels à la pitié du grand roi.

Tel était l'état des choses, lorsque quelques zélés partisans de l'Eglise réformée résolurent d'envoyer à la cour une requête, où ils témoigneraient, en même temps que de leur dévouement au roi, de leur intention bien arrêtée de pratiquer publiquement leur culte, malgré toutes les vexations et les calamités que Sa Majesté pourra faire retomber sur eux. « La difficulté était de pouvoir se réunir pour délibérer; » car, depuis plus de vingt ans, les synodes nationaux » avaient été supprimés, sous le prétexte des dépenses » qu'ils entraînaient; un synode provincial ne pouvait

(1) De Félice, *Histoire des Protestants de France.*

» délibérer qu'en présence d'un commissaire royal; une » assemblée clandestine était à peu près impossible, sous » l'œil inquiet des intendants, et les pasteurs étaient l'objet » d'une surveillance toute particulière. Mais ces hommes » énergiques, qui avaient résolu de sauver l'Eglise protes- » tante, si elle pouvait encore être sauvée, ne se laissèrent » pas rebuter par tant d'obstacles. Grâce à eux, le Langue- » doc choisit six députés laïques; les Cévennes, le Vivarais » et le Dauphiné, dix; et ces seize députés, pour éveiller » moins de soupçons, se réunirent dans la ville catholique » de Toulouse (1). » Pour tenir leurs séances, ils choisirent la maison de leur coreligionnaire et ami, Claude Brousson, qui avait déjà prouvé son attachement inébranlable à la religion réformée, en refusant une place de conseiller au parlement de Toulouse, place qu'on lui avait promise au prix de son abjuration. Les décisions de ce comité, dit de Résistance, furent les suivantes : « A un jour marqué, on devait » rouvrir les temples interdits; pendant les prières et le » prêche, les portes resteraient ouvertes, afin que tout le » monde pût juger de la pureté du culte; dans les endroits » où les temples seraient abattus, on s'assemblerait sur leurs » ruines; tous ceux qui avaient cédé à la violence et signé » des abjurations ne devaient se réunir qu'en des lieux » écartés, afin de se dérober aux procès qu'on pourrait leur » intenter comme relaps... Ces assemblées auraient lieu » assez ouvertement pour que la cour en fût instruite, et » avec assez peu d'éclat pour prévenir tout désordre. »

Dans certains pays, ces décisions des Seize furent exécutées, à Saint-Hippolyte-du-Fort, par exemple; mais à Nîmes, où Brousson s'était rendu pour agir dans le même sens, s'étaient formés, à cette occasion, deux partis bien tranchés. L'un, le parti des politiques, qui jeta les hauts cris quand cette nouvelle lui fut communiquée : « Nous serons traités

(1) Haag, *France protestante*.

de rebelles, » disaient-ils, « et exterminés. » Ils avaient pour chefs les pasteurs Paulhan et Cheyron (1), et abritaient leur conduite derrière une lettre de Ruvigny, député général des Eglises (2). L'autre, au contraire, le parti des intrépides, des zélés, appelé des Zélateurs, trouvait cette décision du comité de Toulouse trop modérée, trop humble : « Nous servons de jouet, » disaient-ils; « on nous méprise. » Il avait pour chefs les pasteurs Icard, Peyrol, et surtout Brousson.

Dès ce moment, Brousson, qui s'était montré fort attaché aux intérêts du protestantisme menacé, se fait remarquer par son zèle à défendre la cause de ses coreligionnaires, jusqu'au jour où il se fera consacrer au ministère. Alors commence cette vie de luttes, d'abnégation, de complet dévouement à son œuvre, que devait couronner la plus belle mort.

Nous avons vainement essayé de retrouver ses œuvres, sermons, lettres, apologies. Quelques documents épars ont seuls pu nous servir de fil conducteur dans cette étude. Des historiens nous apprennent qu'il y eut au dossier de son jugement un grand nombre de documents, sermons, lettres, instructions pastorales, paraphrases de l'Ecriture sainte, requêtes au roi, cours d'instruction chrétienne, etc., etc. Tous ces écrits sont peut-être enfouis dans les archives de quelque mairie de village. Nous regrettons de n'avoir pu consulter ces papiers, où nous aurions, sans nul doute, puisé d'utiles renseignements. Disons cependant que l'absence de ces documents ne peut nuire beaucoup à l'intérêt de notre étude. Notre pasteur du désert ne fut ni un

(1) Paulhan et Cheyron abjurèrent.

(2) Cette lettre était ainsi conçue : « J'ai appris avec une extrême douleur les mouvements de ceux de notre religion dans les Cévennes et même dans le Dauphiné... Outre l'offense qu'ils ont commise à Dieu, ils ont ainsi, par leur désobéissance, fourni à Sa Majesté un légitime prétexte de les châtier sévèrement. »

profond théologien, ni un brillant apologiste. Il faut, à ces époques agitées, des hommes d'action plutôt que de savants docteurs; les dangers sont trop grands, le ministère trop laborieux, pour permettre des travaux d'un intérêt purement spéculatif. On employait la force contre les réformés, on ne discutait pas avec eux; les plus fortes raisons auraient échoué contre cet argument sans réplique.

Aussi notre but n'a-t-il pas été d'étudier en lui le penseur, le prédicateur, le théologien, mais l'homme, le pasteur dans l'exercice de son difficile ministère, en un mot le chrétien.

Nous avons essayé, en joignant les faits bien connus de l'histoire de Claude Brousson aux traits recueillis dans ceux de ses écrits que nous avons pu consulter, dans ses lettres surtout, de retrouver un caractère, celui d'un chrétien fervent et dévoué. Nous l'avons suivi pas à pas, cherchant à pénétrer ses intentions, à juger sa conduite. Cette étude avait pour nous un double attrait, puisqu'elle nous permettait, tout en admirant ce type si noble du pasteur du désert, de raconter l'histoire de Brousson, c'est-à-dire de faire sa plus belle apologie.

CHAPITRE PREMIER

Préparation au ministère.

Claude Brousson naquit à Nîmes en 1647 de Jean Brousson et de Jeanne de Paradez, et fit dans cette ville ses premières études. Ayant obtenu le grade de docteur en droit, il s'établit d'abord à Castres, ensuite à Castelnaudary, enfin à Toulouse, suivant la Chambre de justice mi-partie, lorsqu'elle fut successivement transférée de l'une de ces villes dans l'autre. Il fut pendant vingt ans le défenseur désintéressé des pauvres et des Eglises (1); il ne craignit point de montrer toute sa sympathie pour ses frères opprimés, et faillit souvent perdre son emploi à cause de son courage et de son dévouement à sa religion.

Une remarque que nous fournit l'examen de cette première partie de sa vie, c'est que Brousson n'est pas un de ces hommes qui ont eu une existence agitée, fruit d'une vocation irrésistible, qui ont besoin d'occuper au dehors leur fiévreuse activité, et qui, pour y parvenir, se mettent au service de la première cause qui se présente à eux. Il ne recherche ni l'éclat ni la gloire. Il montre en plusieurs circonstances son attachement pour ses frères opprimés, mais c'est sans ostentation, sans songer à lui-même, par un désintéressement d'autant plus honorable, qu'il risque, en manifestant ainsi ses opinions, de voir succéder à une vie calme une existence agitée. Il est ému du malheur de ses frères; il déplore les injustices dont ils sont victimes, et il le dit, et

(1) Puaux, *Histoire du Protestantisme français.*

il proteste sans réfléchir aux conséquences fâcheuses que pourront avoir ses protestations. Il se trouvera plus tard engagé, presque à son insu, dans la lutte que les réformés auront à soutenir contre leurs oppresseurs, et alors il ne se contentera plus de reprocher aux adversaires de la Réforme leurs abus de pouvoir. Ses plaintes deviendront plus vives devant des abus plus criants ; et, sans s'occuper du danger, uniquement guidé par sa conscience, il prendra le parti le plus honorable, mais aussi le plus périlleux. Il se montra surtout l'ami des protestants en laissant éclater toute son indignation envers leurs persécuteurs dans deux circonstances célèbres : en plaidant en 1683 pour les ministres protestants, prisonniers à Toulouse (1), et en accusant d'injustice le clergé qui voulait faire interdire quatorze Eglises ; il en appela même directement à Louis XIV pour réprimer de tels abus. Sa réputation parmi les protestants, son honorabilité, son influence, tentèrent les convertisseurs ; nous avons déjà vu qu'ils échouèrent et quelle marque de considération accordèrent les protestants à leur intelligent et dévoué coreligionnaire.

De Toulouse, Brousson se rendit à Nîmes. Nous savons déjà dans quel but. Il se mit à la tête des zélateurs, ainsi nommés en souvenir d'une ancienne faction juive. Nous l'avons présenté jusqu'ici fidèle à ses idées religieuses, protecteur autant qu'il le pouvait de ceux de son culte ; maintenant les circonstances s'aggravent ; on prend contre les réformés certaines mesures violentes, et Brousson va se mêler à la lutte activement, ouvertement même, comme un chef. La richesse, les honneurs, s'offraient à lui naguère au

(1) Il fit, en pleine audience, l'apologie de la réformation. Le premier président l'interrompit en lui demandant s'il croyait être dans un temple. — Oui, monsieur, répondit Brousson, je suis dans le temple de la justice, où il m'est permis de dire toute la vérité utile à ma cause.

prix de l'abjuration, il les a repoussés. Pourquoi n'abjurait-il pas? Ne pouvait-il prévoir, lui à qui une certaine instruction avait été donnée, que la résistance serait inutile? En se mettant ainsi en relief, il lui était aisé de comprendre qu'il serait bientôt vivement poursuivi; il pouvait apprendre, en consultant l'histoire, que toutes les fois que de semblables divisions s'étaient formées les modérés représentaient les traîtres, et les zélateurs les victimes; l'histoire des sectes religieuses en fait foi. S'il eût été chancelant dans ses croyances, médiocrement dévoué à sa cause, il aurait certainement trouvé, dans son répertoire d'avocat, quelques arguments commodes pour ménager ses intérêts matériels sans avoir l'air de trahir ses intérêts spirituels; mais la conscience de Brousson n'est pas de celles qui transigent avec la vérité. Partisan sincère de la liberté des cultes, il se déclare zélateur ardent, et trempa de bonne foi, naïvement, dans le projet insensé de s'emparer de la ville de Nîmes. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Les zélateurs s'assemblèrent sous la conduite de Brousson et de leurs autres chefs, et décidèrent, en présence de la persécution ouvertement déclarée, de s'emparer de la ville avec le secours des habitants des Cévennes, qu'ils savaient prêts à marcher au premier signal. Ils furent trahis par les modérés, et l'un d'eux, nommé Saint-Cosme, gagné par le duc de Noailles, s'entendit même pour les faire arrêter avec le président de Rochemaure, qui envoya des troupes d'Anduze. Le soir de l'arrivée des dragons, quelques-uns de ces futurs apostats osèrent aller à la Croix-de-Fer pour donner à ces convertisseurs d'un nouveau genre, des ordres et des indications précises. Ce projet échoua néanmoins, grâce à une circonstance toute fortuite.

Ces traîtres rencontrèrent sur leur chemin un homme à cheval qui arrivait du côté d'Anduze, et ils lui demandèrent s'il n'était pas un dragon d'avant-garde. Celui-ci, qui était de Nîmes, et un sincère partisan de la résistance, reconnut ces

interrogateurs mystérieux, et, se défiant de leur dessein, il se hâta d'avertir Brousson et ses autres amis du complot qui se tramait dans l'ombre. Ainsi mis en éveil et favorisés par une nuit froide et pluvieuse, ils purent tous sortir de leurs domiciles et chercher ailleurs un refuge. Le lendemain, les dragons ne purent s'emparer d'aucun de ces zélateurs qui leur avaient été désignés, et le duc de Noailles, désappointé, fit défendre aux habitants de la ville de recéler les proscrits sous peine de mort. Les hôtes de Brousson épouvantés résolurent de le livrer à la justice. Ils reculèrent cependant devant une aussi indigne perfidie et lui intimèrent l'ordre de chercher ailleurs un refuge. Il dut donc quitter cette maison, où il venait de courir un si grand danger, sans savoir où trouver une retraite. Il resta pendant deux jours et deux nuits dans les rues de la ville, mourant de froid et de faim, et se cachant dans les endroits les moins fréquentés, souvent sous les égouts. Il découvrit enfin qu'un conduit, pratiqué pour les immondices, allait de la Grand'-Rue à la campagne, et pouvait ainsi favoriser sa fuite. « Il y entra, » dit M. Borrel, « en hésitant, le parcourut à tâtons, s'enfonçant à chaque pas » dans une boue noire et puante, et, après des efforts incroya» bles, étant parvenu à sortir par le fossé des Calquières, il » partit à l'heure même pour les Cévennes, d'où il put se ré» fugier en Suisse. » Claude Brousson, jugé par contumace, fut pendu en effigie sur la place du marché de Nîmes, ainsi que les autres chefs des zélateurs (3 juillet 1684).

Maintenant, Brousson nous apparaît comme directement mis en cause. Un homme de son caractère devait mériter bientôt la première place au milieu de frères dont la foi était plus grande que la science : il dut alors se montrer plus exigeant qu'il ne l'eût peut-être été pour lui-même, et puiser dans le sentiment de sa responsabilité une énergie qu'il aurait difficilement montrée s'il eût été seul en cause. Doué d'une nature impressionnable, légèrement portée à la mélancolie, il n'aurait probablement pas songé à organiser la ré-

sistance; mais il comprit, quant il fut le chef des zélateurs, quels étaient ses devoirs, et se disposa à les remplir jusqu'au bout. C'est un beau trait de son caractère : ce qu'il n'aurait pas tenté pour lui-même, il va le tenter pour les autres. Il oubliera, pour servir ses frères, la prudence que sa position lui commande, et à mesure qu'il se sera mêlé à leur vie, qu'il aura fait de leurs intérêts ses intérêts propres, qu'il les aura défendus, il se sera attaché à eux et voudra devenir leur ministre, après avoir été leur défenseur. La mission que nous lui avons vu accepter n'a été que temporaire, dictée par les circonstances; mais elle annonce celle dont il se chargera plus tard. Il a trouvé dans l'accomplissement de sa tâche une joie sanctifiante; l'habitude de défendre ceux qui veulent offrir à Dieu une pure adoration lui a fait aimer davantage ses frères et ce Dieu lui-même, et un jour, comme nous le verrons en parlant de son ministère proprement dit, ce sera sous la double influence de ces sentiments qu'il demandera la consécration sainte.

Avant de nous occuper du ministère de Claude Brousson, il nous semble nécessaire de donner un aperçu rapide de la lutte qui fut alors livrée, de cette lutte dont le spectacle et l'écho durent réveiller en lui de nobles émotions, lui découvrir sa vocation véritable et le lancer dans une voie nouvelle.

Le peuple protestant de France était alors dans l'appréhension d'une grande guerre. De nombreuses assemblées religieuses s'étaient réunies en divers lieux, surtout dans le Vivarais et le Dauphiné, et les catholiques, ayant vu dans ces manifestations un projet de guerre, avaient pris les armes. Les protestants imitèrent cet exemple. La mort d'un protestant du nom de Guèze, donna le signal de l'insurrection. Elle commença dans le Dauphiné, où les violences de Labaume, seigneur de Château-Double, avaient extrêmement aigri les esprits. Les réformés avaient envoyé, avant de commencer la guerre, une nouvelle requête à Louis XIV,

dans laquelle ils disaient à Sa Majesté : « Si les réformés
» se laissent patiemment dépouiller de leurs biens, de leurs
» honneurs, de leurs emplois; s'ils souffrent la démolition
» de leurs temples et l'interdiction de leurs assemblées,
» faut-il en conclure qu'ils ne tiennent à leur religion que
» par un fil aisé à rompre? Il y en a des milliers en France
» qui aimeraient mieux mourir cent fois que de la renier.
» Les protestants ont-ils mérité un traitement semblable?
» N'ont-ils pas fait paraître leur fidélité en toute occa-
» sion? etc. »

La première rencontre eut lieu aux environs de Bourdeaux, et les protestants, au nombre de quatre cents, furent battus par trois régiments de dragons commandés par Saint-Ruth. Cette victoire pacifia le Dauphiné, qui, du reste, était couvert de troupes.

La guerre éclata ensuite dans le Vivarais, et le duc de Noailles, chargé de comprimer l'insurrection, alla attaquer les protestants, campés sur la montagne de l'Herbasse. Brousson, dans son *Apologie des réformés*, raconte ainsi cette sanglante bataille : « Il y avait environ deux cent dix hom-
« mes sous les armes, lesquels, se croyant perdus, se réso-
» lurent de défendre leur vie autant qu'ils le pourraient...
» D'abord on commença à faire feu de part et d'autre. Pour
» un coup que ces pauvres gens tiraient, les dragons en
» tiraient trente. Enfin, les réformés ayant perdu une qua-
» rantaine de leurs hommes, n'ayant point de chefs et se
» voyant environnés, se jetèrent dans le bois pour tâcher
» de se garantir. Mais, comme on les avait déjà investis,
» on en prit neuf, que l'on pendit sur-le-champ à deux
» arbres, sans autre forme de procès. Il est vrai qu'on leur
» proposa la mort ou la messe, comme on faisait autrefois à
» nos pères et comme on fit au roi de Navarre et au prince
» de Condé, pendant le massacre de la Saint-Barthélemy;
» mais ils aimèrent mieux mourir que de garantir leur vie
» à cette condition. On leur ordonna de demander pardon

» au roi, mais ils dirent qu'ils ne l'avaient point offensé et » que c'était à Dieu qu'ils devaient demander pardon de leurs » péchés. Ils s'accommodèrent eux-mêmes la corde au cou, » et se laissèrent pendre avec une constance admirable. »

Voyons maintenant ce qui se passe en Languedoc, pour lequel, auprès du roi, intercède le pacifique d'Aguesseau. Louvois avait rejeté ses plaintes et avait donné ordre « d'y » nourrir les dragons aux dépens du pays, d'y saisir les » coupables, de les faire juger, d'abattre et raser leurs tem- » ples et de causer une telle désolation que l'exemple épou- » vante (1). »

Telle est la cruelle mission dont le fameux incendiaire du Palatinat avait chargé Noailles, Tessé, Saint-Ruth et Hérapine. Ils s'en acquittèrent si bien, qu'ils outrepassèrent même, chose assez difficile, ces ordres épouvantables. Quand Noailles arriva à Nîmes et à Montpellier, en compagnie de Saint-Ruth, les protestants, effrayés comme à l'approche de la peste, suivirent l'exemple de leurs pasteurs infidèles et abjurèrent. D'autres villes, frappées des mêmes fléaux, les imitèrent; aussi les appartements de Louis XIV furent-ils encombrés de longues listes de conversions, ce qui faisait dire à la cour : « Encore quelques semaines, et la France entière sera purgée de la lèpre de l'hérésie. » Ralentir en pareille circonstance les persécutions, s'arrêter au milieu de si beaux succès eût été chose impolitique; le grand roi abusé s'y méprit. Il publia chaque jour de nouveaux édits contre les protestants, jusqu'au moment où il révoqua l'édit de Nantes (1685).

Dire les vexations de toutes sortes que durent alors subir les protestants, nous ne le pouvons pas. En présence de ces terribles fléaux, la plupart émigrèrent, d'autres se laissèrent cruellement égorger. Ceux qui allèrent porter dans un pays étranger leurs richesses, leur science ou leur pauvreté,

(1) *Lettre de Louvois au duc de Noailles.*

furent reçus avec respect et empressement par leurs coreligionnaires qui, à l'abri de tout danger, se trouvèrent heureux de leur témoigner leur sympathie et leur estime. Les Anglais, les Allemands, les Hollandais, les Suédois, les Danois, les Prussiens, les Suisses furent ces peuples compatissants qui aidèrent nos pères dans l'adversité, les reçurent comme des amis, des frères, et ont acquis ainsi un droit légitime à notre reconnaissance et à notre gratitude.

L'émigration fut si grande, qu'on comptait jusqu'à treize cents réfugiés qui passaient par la ville de Genève en une seule semaine (1). C'est la route qu'avait suivie Claude Brousson partant pour l'exil. Il alla jusqu'à Lausanne, où il s'établit avec sa femme et son fils, issu d'un premier lit. Il y exerçait sa profession d'avocat lorsque les réfugiés de Suisse l'envoyèrent, avec Laporte, ancien pasteur des Cévennes, en députation vers les puissances protestantes. A Berlin, il inspira aux princes protestants un projet d'union évangélique qui se réalisa plus tard dans la ligue d'Augsbourg (2). Il fut bien accueilli par le roi de Prusse et eut plusieurs conférences avec Guillaume d'Orange. Pendant ce voyage, une chaire lui fut offerte à l'université de Berlin, si célèbre alors par ses travaux scientifiques et littéraires; mais il refusa cette brillante position : il avait déjà formé le dessein d'inaugurer le ministère évangélique du désert.

Nous diviserons le ministère de Claude Brousson en deux périodes. Quand il quitte la Suisse pour venir se faire consacrer, il espère que la cause qui est juste triomphera, qu'on cessera de poursuivre des hommes si fidèles à leur foi. Il a des amis qui supportent avec lui les charges du ministère, Vivens, entre autres, avec lequel il est prêt à tout entreprendre. Dans la seconde, ses plus fidèles amis sont morts ; il a vu diminuer le nombre des réformés sous le coup des

(1) De Félice, *Histoire des Protestants de France.*
(2) Weiss, *Histoire des Réfugiés protestants.*

persécuteurs, il a dû lui-même se réfugier en Suisse pour leur échapper. Il n'attend plus rien des hommes, il voit partout des miracles, il s'expose souvent au danger ; il attend la mort à chaque instant, la désire presque.

CHAPITRE II.

Ministère de Claude Brousson.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Inaugurer le ministère du désert, tel fut, avons-nous dit, le projet de Claude Brousson, et ce projet il ne tarda pas à le réaliser. Comment avait-il pu le concevoir ? c'est ce qu'il faut chercher en rapprochant certains traits de son caractère qui nous sont connus, des déclarations qu'il fait lui-même dans une lettre écrite à ce sujet.

Considérons d'abord que l'entraînement dut être bien vif pour lui faire oublier ses propres affections, sa femme et son fils. Quand il leur annonça cette héroïque résolution, ils ne purent retenir leurs larmes et travaillèrent d'un commun accord à l'en détourner ; mais rien ne put l'empêcher d'accomplir un sacrifice que son cœur avait déjà fait.

Il y avait cependant dans cette affection si vraie, si touchante, une tentation bien vive pour goûter le repos, la paix à son foyer, au lieu de courir au-devant du danger. Loin de sa patrie, il pouvait aussi travailler pour la gloire de son Dieu, puisqu'on lui avait offert, dans un voyage dont nous avons parlé, une chaire à l'université de Berlin. A l'envisager même d'un certain côté, ce ministère semblait plus utile que celui pour lequel il se décida. Les protestants du Midi n'étaient pas tous fort instruits, et Brousson ne pouvait guère

cultiver auprès d'eux les dons qu'il avait reçus de Dieu, s'instruire lui-même et instruire les autres; il fallait leur apprendre à rester fidèles jusqu'à la mort. Au contraire, l'emploi de professeur devait séduire cet esprit cultivé.

Certes, il ne fallait pas être un profond politique pour préférer la chaire du professeur (et prendre ce dernier parti offrait d'incontestables avantages), à la *tribune rustique* du pasteur du désert; mais il fallait abandonner ses concitoyens, ses amis, qu'il avait déjà eu l'occasion de défendre, ces troupeaux où la foi chez les simples suppléait à la science, ces troupeaux que Brousson avait connus et qu'il aimait pour leur fidélité, leur inébranlable confiance en Dieu. Les abandonner n'était-ce pas ébranler cette confiance? Qui soutiendrait leurs âmes au milieu des épreuves? qui les consolerait? Enfin la mission du pasteur du désert exigeait beaucoup de dévouement, d'abnégation, et Brousson voulait se dévouer. Il déclare lui-même, dans une lettre qu'il écrit à Basville (1) pour lui annoncer les motifs de son retour, que c'est pour répondre à un appel intérieur qu'il a résolu de prêcher la Parole de Dieu :

« J'ai plusieurs fois protesté, et je le fais encore devant » Dieu, que je prends à témoin, que ça n'a été ni par l'ordre » ni par le conseil d'aucune puissance étrangère, directement » ni indirectement, que je suis revenu en France, mais que » c'est uniquement par le *mouvement de ma conscience* et de » l'*Esprit de Dieu;* ce mouvement ayant été si violent que » j'en étais *consumé;* jusque-là, qu'ayant différé de deux ou » trois mois, de suivre cette vocation intérieure, je tombai » dans une maladie qui paraissait mortelle à tout le monde » et dont les médecins ne connaissaient pas la cause. Mais

(1) Basville venait d'être nommé intendant du Languedoc en remplacement de d'Aguesseau. Ce dernier, après avoir vainement intercédé pour les protestants, avait demandé à la cour son rappel, à la vue des indignités et des horreurs de la persécution.

» comme je vis bien que Dieu ne manquerait pas de me
» faire mourir, si je résistais plus longtemps au mouvement
» de son esprit, qui m'appelait à venir consoler son peuple;
» je me mis en chemin au milieu de la maladie, sans consul-
» ter ni la chair ni le sang, et Dieu me rétablit la santé dans
» mon voyage qui, à vues humaines, devait occasionner ma
» mort. »

Quel beau langage! C'est par un mouvement de sa conscience qu'il revient. Il n'a pu sans doute supporter l'idée que ses frères souffraient, qu'ils étaient persécutés, tandis qu'il vivait en paix dans son exil. Il lui semble que c'est une lâcheté et qu'il doit souffrir avec eux. L'Esprit de Dieu le pousse, cet Esprit *dont il est consumé*. Ne croirait-on pas entendre un réformateur? Ce mot exprime bien la lutte qui se livre au dedans de lui, entre l'intérêt personnel et le devoir, la violence qu'il devra faire à son caractère pour se jeter dans une existence agitée, pleine de périls. Voilà le combat que soutient cet Esprit de Dieu dont il parle, c'est-à-dire la réunion de tous les sentiments beaux, généreux, contre l'égoïsme et l'irrésolution, naturels à l'homme.

L'Esprit de Dieu triomphe. Dès lors il se sent appelé : il ne s'appartient plus; mais il appartient à Dieu. C'est dans cette ferme conviction qu'il puisera la force de s'arracher à sa famille, de supporter toutes les épreuves. Il croit que son ministère a reçu la consécration d'en haut; il pense tenir de Dieu même sa mission.

Il prit pour compagnon de ses fatigues et de ses dangers un ministre nommé Débrue et il se rendit dans les Cévennes, où il se fit consacrer au saint ministère par Vivens et Gabriel (1). Pour sa sûreté personnelle il se fit appeler *Paul Beausocle* et se voua tout entier à son œuvre avec peu de science théologique, mais avec une conscience droite et une

(1) Vivens avait été consacré pasteur en Hollande, et Gabriel avait été élu par le peuple pendant la guerre du Vivarais.

foi profonde. Il fut zélé dans son ministère, humble, affable envers tous, calme en face du danger, audacieux en face de la mort. A sa faiblesse corporelle il opposa une volonté énergique. Il prêcha dans les forêts, les cavernes, dans la maison du riche et dans la chaumière du pâtre, et, malgré les plus terribles persécutions, il conseilla toujours, non la vengeance et la haine, mais le pardon et l'amour. Sa prédication fut simple, naïve, émouvante. Il prêchait régulièrement trois fois par semaine et publia plus tard ses sermons sous le titre de *Manne mystique du désert.* « Ce sont, » dit M. Peyrat, « des homélies appropriées à ces troupeaux er-
» rants, à sa chaire périlleuse et sauvage. Leur style simple,
» négligé, vulgaire, est comme un vase d'argile commune
» rempli de lait et de miel (1). »

Dans le premier des sermons de ce recueil, il compare son Eglise persécutée à la colombe obligée de chercher un refuge dans les fentes des rochers, et tire des mœurs de la colombe les traits caractéristiques de l'Eglise protestante, la véritable Eglise.

Comme la colombe, l'Eglise de Jésus-Christ est pure et exempte des souillures de ce siècle. Ce n'est donc point l'Eglise romaine, qui se souille depuis plusieurs siècles de toutes sortes d'impuretés, qui est l'Eglise de Jésus-Christ.

Comme la colombe, l'Eglise de Jésus-Christ est une épouse chaste et fidèle, mais l'Eglise romaine, qui se prostitue aux dieux d'or, d'argent, d'airain et de plâtre, est une misérable infidèle. Ce n'est donc point l'Eglise de Jésus-Christ.

Comme la colombe, l'Eglise de Jésus-Christ est faible. Elle n'est point armée de griffes ni d'un bec terrible pour se défendre, et l'Eglise romaine est puissante. Elle est la Bête mystique à qui le dragon a donné sa puissance et de qui la terre a dit : qui pourra combattre contre elle? Elle n'est donc pas l'Eglise de Jésus-Christ.

(1) *Les pasteurs du désert.*

Il termine en s'écriant : « Ceux qui ne veulent pas souffrir avec Jésus-Christ ne régneront pas un jour avec lui. Que vous êtes heureux, vous qui maintenant êtes chassés de vos maisons pour la cause de l'Evangile, car un jour vous serez reçus dans les tabernacles éternels! Que vous êtes heureux, vous qui maintenant faites votre séjour dans les bois, dans les déserts, dans les fentes des rochers et dans les cavernes; car un jour vous habiterez le palais du Roi des rois et vous serez abreuvés au fleuve de ses délices! »

Le plan lui-même de ce sermon ne peut appartenir qu'à un pasteur du désert; l'idée qui l'a fourni n'a pu venir qu'à un tel homme. On voit que le dogme, la doctrine ne sont guère mis en cause. Ce sont les plaintes de la victime contre le bourreau. L'exaltation que l'on remarque dans la péroraison de ce discours s'explique facilement par les circonstances dans lesquelles on se trouve. On dirait que Brousson a écrit ce premier sermon sous l'influence du sacrifice qu'il vient de faire en quittant sa famille, et qu'il veut s'autoriser de ce sacrifice pour conseiller aux autres le dévouement inébranlable à la Parole de Dieu.

Cette sorte de prédication devait plaire beaucoup à un peuple qui, persécuté, cherchait partout et trouvait difficilement une nourriture spirituelle. Aussi les protestants accouraient-ils de toutes parts, avides d'entendre un homme qui sût les encourager au sein de l'adversité, prêcher ce qui était d'accord avec leurs croyances, et leur donner la force de monter sur des bûchers.

Mais on ne pouvait agir ainsi sans courir les plus grands dangers. Que de fois de malheureux réformés, surpris dans ces actes de dévotion, durent expier, par une mort horrible, cette contravention aux ordres de leur roi! Que d'assemblées furent entièrement massacrées, pour ne s'être pas cachées avec assez de soin ou bien pour avoir été trahies par quelque indigne frère, amorcé par la somme énorme offerte en récompense à la trahison!

Voici, à ce sujet, la reproduction d'un récit que M. Borrel a mentionné dans sa biographie de Claude Brousson. Il montre par quelles épreuves passa en France la religion réformée ; ces épreuves durent l'épurer.

« Quelques temps avant que nos frères eussent levé l'étendard de la guerre sainte, nous fûmes prévenus que le » respectable Brousson tiendrait une assemblée dans la » baume des Bergines près de Vergèze... Une pluie froide » et pénétrante rendit le jour ténébreux : Dieu évidemment » nous favorisait. Nous nous esquivâmes furtivement de nos » demeures, y laissant nos vieillards au désespoir de ne pouvoir nous suivre, et nos mères qui priaient pour nous avec » émotion...

» L'assemblée était déjà nombreuse quand nous arrivâmes ; de toute la Vaunage on était accouru. Quel spectacle déchirant ! Des femmes, des filles, des enfants dont » les habits trempés laissaient découler l'eau de toutes parts... » Au milieu de l'assemblée était assis le respectable Brousson, portant son costume grossier de paysan, rendu plus » ignoble encore par la boue qui le souillait. Les femmes » avaient entouré de leurs tabliers noirs la chaise qui servait de chaire. Sur une pierre étaient déposés le calice » et le pain de la communion. Le service commença par la » lecture de la Bible et le chant des Psaumes...

» Le prédicateur choisit pour texte les admirables paroles que » l'on trouve dans saint Matthieu, X, 22 : « Celui-là seul sera sauvé » qui persévérera jusqu'à la fin. Voulant prouver que le salut » n'est assuré que pour ceux qui combattent sans cesse le » combat de la foi, il nous cita l'exemple de tous les confesseurs des temps anciens et ceux des temps apostoliques ; » ensuite il nous peignit le courage des martyrs de nos » jours, confondant leurs juges devant les tribunaux, » émouvant leurs bourreaux sur la roue et recevant dans le » ciel la couronne de vie ; puis il nous retraça les tourments

» des lâches apostats, réservés au feu éternel et dévorés
» dès cette vie des angoisses du remords.

» Ce fut au milieu de nos sanglots que le pasteur bénit le
» pain et le vin de la communion. Alors nous nous proster-
» nâmes tous devant Dieu, lui demandant de nous pardon-
» ner et de nous fortifier... lorsque tout à coup une voix re-
» tentissante s'écria : « Voici les dragons! fuyez, fuyez sans
» retard!! » Au même instant une décharge de mousqueterie
» nous apprit que notre dernière heure venait de sonner...
» Vous dire ce qui se passa dans la grotte, je ne le puis.
» Les ténèbres les plus épaisses nous environnaient, les ju-
» rements des soldats et les cris lamentables des mourants
» se confondaient dans cet affreux tumulte... Je ne sais
» comment je me sauvai; j'arrivai auprès de ma mère
» égaré et au désespoir; mes parents ne s'y étaient pas en-
» core rendus; en vain nous les attendîmes : ils ne reparu-
» rent plus.

» Quinze jours après, j'accompagnai ma mère dans une
» autre assemblée du désert. Cette assemblée, Brousson la
» présida encore; elle fut de nouveau attaquée. Cette fois,
» on voulait le pasteur. Basville avait ordonné de le prendre;
» aussi les attaques combinées des soldats se dirigèrent-
» t-elles sur lui. Quand tout à coup, au milieu de la confusion
» et du tumulte, il disparut comme par enchantement...
» Qu'était-il devenu? Il s'était glissé inaperçu dans l'angle
» d'un rocher, contre lequel il se tint collé et immobile, et
» les dragons étaient passés cent fois à ses côtés et ne
» l'avaient point aperçu. »

Malgré les dangers qu'il courait, il faut convenir que Brousson devait trouver dans la ferveur, le recueillement de ceux qui l'écoutaient une douce compensation à toutes ses souffrances. Il règne dans le récit que nous venons de citer, un ton ému et entraînant qui nous laisse entrevoir quel devait être l'enthousiasme de ces pieux et ardents auditeurs. Quelles joies pour un homme comme Brousson, dont

nous connaissons les sentiments ! Il ne devait pas regretter son dévouement et son abnégation.

Basville, furieux de voir sa proie lui échapper et se former des assemblées sur tous les points du Languedoc, voulut couper le mal dans sa racine. Il avait promis deux cents francs à qui dénoncerait une assemblée ; il mit à prix la tête des prédicateurs protestants les plus renommés, savoir, Vivens et Brousson, et enjoignit à tous les consuls des villes et des villages de son ressort, de fermer les grottes et les cavernes qui pouvaient fournir un asile aux proscrits. Il fit afficher partout leur signalement, qu'on pouvait lire après l'ordonnance suivante (1) :

« De par le roi, Nicolas de Lamoignon de Basville, comte » de Launoy-Courson, seigneur de Bris, Vaugrigneuse, Cha- » vogne, Lamothe, Chandernier et autres lieux, conseiller » d'Estat, intendant de le province de Languedoc,

» Les nommés Vivens et Brousson, prédicants, estant de- » puis longtemps dans les Cévennes, où ils excitent les nou- » veaux convertis à reprendre les exercices de la R. P. R. » qu'ils ont abjurée, répandant dans l'esprit de ces peuples » des sentiments de rébellion et causant la perte de ceux » qui les écoutent et la ruine du pays, nous déclarons, de- » rechef, que nous ferons payer comptant à ceux qui nous » livreront le dit Vivens vif ou mort, la somme de deux » mille livres, et pareille somme à ceux qui nous livreront » le dit Brousson vif ou mort.

» Afin qu'il soit plus facile de découvrir les dits Vivens et » Brousson, nous ordonnons que la présente ordonnance, » avec leurs portraits, sera affichée dans tous les lieux où » besoin sera.

» Fait à Montpellier, le 26 novembre 1691.

» Signé : Lamoignon, et plus bas, signé : Letellier. »

(1) Une copie de cette ordonnance et de ce signalement est encore religieusement conservée à Junas, petit village près de Sommières.

Mais ce n'est pas tant à Brousson qu'à Vivens qu'en voulait Basville, bien qu'il les confondît dans la même ordonnance. L'intendant du Languedoc ne voyait en Brousson qu'un homme doux et pacifique, un innocent rêveur, un mystique inoffensif, tandis qu'il voyait en Vivens un homme aventureux, une nature sombre, énergique, audacieuse, capable de tout entreprendre et de tout tenter, aussi bien disposé à appeler aux armes qu'à la prière les partisans de sa religion, lassés des vexations et des cruautés des ennemis de leur foi. Du reste, l'histoire montre que Basville avait raison de ne pas les croire également dangereux (1). Vivens, en effet, reconnaissant que son parti devrait bientôt succomber, s'il n'était pas aidé dans sa lutte par quelque puissance étrangère, demanda ce secours. Il connaissait dans le régiment de Schomberg un soldat des Cévennes, nommé François Huc, et il l'envoya proposer à son chef une descente en Languedoc. Schomberg accepta; et Huc fut renvoyé auprès de Vivens pour lui communiquer cette décision, et lui demander un plan de campagne. Ce plan fut rédigé par Vivens et Brousson; mais cette entreprise échoua. Elle avait pour but d'imposer au roi le rétablissement de l'édit de Nantes, en donnant le signal d'une insurrection générale. Gabriel Pic, porteur de ce message, fut arrêté aux portes de Genève, et, renvoyé à Basville, il fut pendu à Montpellier.

Vivens devait aussi finir bientôt son orageuse carrière. Un de ses compagnons, pour sauver sa vie, livra le secret de sa retraite : il fut tué d'un coup de feu, et le bûcher dévora son corps.

(1) On reproche à Vivens d'avoir assassiné les curés persécuteurs et fanatiques de Saint-Marcel de Conquérac, le vicaire de Soudorgues, Bagard, ministre apostat, Gauthier, Claparède, et Sévérac, officier de milices. Ce dernier avait livré à Basville un prédicant. On trouva sur son cadavre un billet dont voici le sens : « Cet impie avait vendu le sang innocent : nous l'avons tué, et nous avons résolu de punir ainsi tous les traîtres, s'enfermassent-ils dans les plus grandes forteresses de France. »

Cette fin tragique d'un ami dévoué fut pour le mélancolique Brousson un intarissable sujet de larmes. Il aimait Vivens, qui l'avait consacré au ministère évangélique et qui avait toujours fait preuve d'un grand attachement à la religion réformée. Triste, désolé mais non découragé, cherchant, malgré sa profonde douleur à consoler son peuple, cet intrépide ministre n'en continua pas moins sa dangereuse mission. Ayant pour cabinet d'études l'ombrage d'un chêne touffu ou une grotte cachée, il rédigea, en plaçant sur ses genoux une planche légère qu'il appelait la *table du désert*, un *Commentaire du Nouveau Testament* pour prouver la fidélité de la traduction protestante à l'original grec, et envoya à la cour dix-sept de ses sermons pour se justifier de ce qu'on l'accusait de prêcher l'hérésie et la rébellion. Dans les Cévennes, le bruit s'était répandu que Louis XIV avait eu un songe; et, nouveau Joseph, il s'empressa d'envoyer une explication de ce songe, dont Dieu, disait-il, lui avait révélé le sens. Selon lui, Dieu devait frapper de grandes plaies le monarque et le royaume, si on continuait de persécuter son peuple. Enfin, dans sa naïveté, il écrivit au roi de *vouloir bien* se convertir au protestantisme, avec tout son peuple catholique, s'il désirait le salut, le repos et la prospérité de la France.

Mais, le farouche Basville, qui semblait l'avoir oublié depuis la mort de Vivens, publia, sur ces entrefaites, une nouvelle ordonnance contre Brousson. Il le traitait de perturbateur de repos public, et mettait sa tête au prix de cinq cents louis d'or. Le paisible ministre comprit alors que c'était trop tenter la fortune, et, pressé par les prières de ses amis, il se réfugia en Suisse, où il put goûter, auprès de sa famille, quelques jours de repos et de sécurité.

CHAPITRE III.

Ministère de Claude Brousson.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Nous signalions, au commencement de la période précédente, les motifs qui avaient pu déterminer Brousson à entreprendre le ministère. Son amour pour ses frères, le désir de les consoler, ont augmenté pendant qu'il exerce ses fonctions, et si nous l'avons vu, consumé de l'Esprit de Dieu, quitter la Suisse pour aller où le devoir l'appelait, nous verrons qu'il ne flotte plus maintenant dans l'incertitude et qu'il n'a pas à traverser les mêmes combats. Il ne peut rester longtemps éloigné de ses frères, à présent même où il ne se dissimule pas les dangers de la mission qu'il s'est donnée.

Sa confiance en Dieu et son désir de dévouement ont grandi, et pourtant il semble comprendre autrement sa mission ; sur bien des points, ses idées se sont modifiées. Il avait espéré un triomphe prochain, obtenu au prix de quelques souffrances ; à présent, il est loin de s'attendre à des résultats aussi immédiats. En méditant les Ecritures, il s'est pénétré de leur esprit ; il s'est, pour ainsi dire, détaché des intérêts passagers, terrestres; il y a en lui quelque chose de l'apôtre et du prophète.

Diverses causes devaient amener ce changement. En premier lieu, la mort de quelques ministres, ses amis, surtout celle de l'audacieux Vivens. Nous avons déjà dit que cette perte avait laissé un grand vide dans son cœur, et son humeur, naturellement mélancolique, s'était encore assombrie. De plus, on n'éprouve pas journellement des émotions aussi fortes que celles qu'il éprouvait lorsqu'il échappait, comme par miracle, à la mort ; on ne voit pas une poi-

gnée d'hommes, fidèles à leur Dieu, se réunir pour célébrer le culte, et résister à tant et de si redoutables ennemis, sans attribuer à une intervention divine un *pareil état de choses*. Dans cette conviction, il engage même Louis XIV à se convertir, comme on le voit dans la lettre qu'il écrit à Basville, pour se justifier, au moment où il quitte la France.

« Plût à Dieu qu'il eût plu au roi de faire quelque considération des avis sincères que j'ai pris la liberté d'envoyer
» en cour, depuis dix-huit ans et davantage. Le roi ne se
» trouverait pas dans l'état où il se trouve maintenant, et
» on n'aurait pas sujet de craindre ce qu'on a sujet de craindre encore; car enfin, Monseigneur, Dieu frappe maintenant l'Etat de terribles fléaux, et il faudrait être bien
» aveugle pour ne pas le voir; mais tout cela n'est rien, en
» comparaison des suites que l'on doit craindre raisonnablement. L'Etat se soutient maintenant avec éclat, parce
» qu'il emploie toutes ses forces; mais, en les employant,
» il les consume. Le royaume est dans un état fort violent,
» mais les choses violentes ne sont pas de durée. »

Dans le principe, il n'avait cru pouvoir obtenir pour les réformés que la permission de pratiquer leur culte; maintenant il voit dans les maux présents des châtiments infligés par Dieu à un peuple endurci, et qui doit se convertir tout entier. Sa confiance en Dieu est telle, qu'aucun malheur, aucun échec ne peut l'abattre; elle grandit toujours, et c'est cette confiance qui lui inspire cette belle profession de foi que nous lisons dans cette même lettre à Basville.

« ... Nous ne servons pas les créatures, mais l'Eternel, le
» Dieu vivant et véritable, le Créateur du ciel et de la terre;
» nous mettons toute notre confiance en la miséricorde de
» Dieu le Père, en la grâce de Jésus-Christ son fils, et au
» salutaire secours de son Saint-Esprit : ce grand Dieu,
» dont j'ai toujours la crainte devant les yeux, dont je médite sans cesse la parole depuis mon enfance, et qui a
» daigné me faire participant à sa lumière.

» ... Je déclare que j'en appelle de votre ordonnance de-
» vant le tribunal de Dieu, qui est le Roi des rois, le Souve-
» rain Juge du monde..., qui m'a conservé jusqu'à cette
» heure au milieu des flammes de cette horrible persécution,
» et qui ne m'abandonnera point, s'il lui plaît, à l'avenir, et
» me fera justice. (Au Désert, 10 juillet 1693.) »

Nous savons déjà que Brousson était allé en Suisse. Il voulait s'y reposer de ses dangereux et pénibles travaux; mais, arrivé à Lausanne, ce prédicateur, doué d'un esprit actif et laborieux, chercha des occupations sérieuses. Aussi prêchait-il régulièrement, à tour de rôle, dans les cantons de Vaud, de Berne et de Zurich. Il n'y resta pas longtemps, et se rendit en Hollande, où il se fixa à la Haye avec sa famille. Les pasteurs de ce pays y validèrent sa consécration irrégulière des Cévennes. Il y prêcha dans les principales villes, et visita avec le plus grand soin tous les réfugiés français. Mais cette vie sans dangers continuels, sans émotions poignantes, lui parut sans gloire et sans mérite. Son âme désirait les plus grands sacrifices, sa foi le plus entier renoncement à lui-même. Il ne croyait pas qu'il lui fût permis d'abandonner ses frères, son ancien troupeau « aux loups ravisseurs, » sans être coupable devant Dieu; aussi rentra-t-il bientôt en France, pour la deuxième fois, à travers les armées campées sur la frontière, et par les sentiers difficiles des Ardennes.

Sous la conduite d'un guide expérimenté, nommé Brumen, qui lui cherchait des gîtes sûrs et convoquait les assemblées secrètes, il se rendit à Sédan, ancienne académie célèbre, où se trouvaient encore quelques restes épars d'une Eglise jadis florissante. Ils y furent trahis par un faux frère. Brumen fut pris et pendu, et lui fut poursuivi par le guet chez son hôte.

On le chercha longtemps, et Brousson, sorti de sa cachette, se promenait dans une salle basse, se croyant hors de tout danger, lorsque le guet revint fouiller une seconde fois la

même maison. Il eut à peine le temps de se blottir derrière une porte restée entr'ouverte, d'où il pouvait voir tous les gestes des archers ; il entendit même le sergent demander à un des enfants qui jouaient dans le corridor où était caché le ministre. « Aucun d'eux, » dit Brousson, « ne répondit ; » mais je vis le plus jeune montrer du doigt la porte qui » me dérobait à leurs recherches. Je me crus perdu ; mais » l'officier, ne comprenant point le signe, donna ordre de » s'éloigner. »

Brousson vit encore dans cette délivrance un effet de l'intervention de Dieu. Il sortit de Sédan, sous le costume d'un portefaix, et se dirigea en toute hâte vers la Flandre. Il traversa cette province, l'Artois, et alla peut-être dans le département de l'Aisne (1). De là il aurait passé par la Normandie. Pendant ce voyage, il avait écrit à sa femme plusieurs lettres qui nous donnent des renseignements sur sa conduite, ses joies et ses malheurs.

« Je suis arrivé fort heureusement, grâce à Dieu, au » milieu de nos frères. Nous sommes passés bien souvent » au milieu des voleurs, mais Dieu leur a tenu la bride. Je » ne saurais vous exprimer la joie que je sentis à l'entrée » de la France, la première fois que je fus obligé de mar- » cher à pied, la nuit, dans les déserts. Cela me mettait » d'abord dans l'esprit l'idée de ma première pérégrina- » tion. » (26 septembre 1695.)

« Je fais trois ou quatre prédications par semaine. Chaque » exercice est de trois ou quatre heures, outre trois prières » par jour, et, grâce à Dieu, je me porte mieux que dans le » séjour que j'ai quitté... Je n'avais point d'Eglise, et, par » la grâce de Dieu, j'en ai maintenant un fort grand nom-

(1) « Il y aurait été précédé par Malzac, qui, pris le 11 mars 1692, mourut le 15 février 1725, après trente-trois ans d'indicibles souffrances, n'ayant ni bois, ni chandelle, ni à peine de quoi se nourrir un repas par jour. » (*Bulletin de l'Histoire du protestantisme français.*)

» bre. Je m'estime infiniment plus heureux que si j'étais » établi dans la meilleure ville de Hollande. » (30 octobre.)

« Le travail est si grand, qu'il semble maintenant insup- » portable, et surtout par rapport à mon tempérament ; » mais Dieu accomplit sa vertu dans mon infirmité ; de » sorte que, par la grâce du Seigneur, je jouis d'une santé » forte et vigoureuse. » (10 mai 1696.)

On voit, par la sérénité qui règne dans ces lettres intimes de Brousson, que la conscience est obéie, qu'il a trouvé sa vraie vocation et qu'il est heureux au milieu du danger.

A cette même époque, des orages terribles éclatèrent sur presque tous les points de la France, et détruisirent les arbres et les moissons. Dans le Languedoc surtout, les ravages furent immenses. Basville avait surchargé cette province d'impôts, et les habitants ne pouvant, par leur travail, se procurer de quoi se nourrir, y avaient abandonné la culture des champs. Cette misère, que les orages augmentèrent encore, y engendra une sorte de peste, qui frappa également les hommes et les animaux. Beaucoup virent dans ces phénomènes flamboyer la main puissante de Dieu ; de ce nombre fut Brousson, dont l'affliction était au comble, à cause de la dépravation du peuple, au milieu de ces épouvantables fléaux.

« Les femmes, » dit-il avec une extrême tristesse, « ont » perdu le naturel usage de la pudeur. Il est bien à craindre » que Dieu ne les abandonne, pour verser ses terribles » jugements sur ce royaume ingrat et superbe. » (26 septembre 1696.)

Nous observons encore ici cette disposition, qu'il montre dans cette période, à regarder comme des fléaux envoyés par Dieu tous les malheurs qui surviennent pendant cette triste époque. Il écrivait ces quelques lignes de Schaffouse, où il s'était retiré avec précipitation, après avoir prêché dans les Eglises du nord de la Loire et de la Bourgogne. Il

y avait été découvert et s'était vu forcé de fuir. Ce deuxième voyage avait duré une année environ, et il l'avait consacrée tout entière à un ministère actif, cherchant, en toute occasion, à fortifier ses frères dans leur foi et leur piété.

Il ne demeura en Suisse que quelques jours, et se dirigea le plus rapidement possible vers la Hollande, la patrie d'adoption de sa famille. Alors se conclut le traité de Ryswyk, par lequel Guillaume d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre par Louis XIV ; et quelques réfugiés protestants entreprirent des négociations pour obtenir, dans ce traité, le rétablissement de la religion réformée. Malheureusement la division éclata parmi eux, et elle compromit leur cause aux yeux des princes protestants, qui ne leur étaient pas du reste très-favorables, ayant cru voir déjà en eux des tendances républicaines et le mépris de la royauté. Brousson, en sa qualité de jurisconsulte, désireux de les justifier, composa alors une brochure intitulée *Tres humbles remonstrances à toutes les puissances réformées et évangéliques sur le rétablissement des Eglises réformées de France* : « S'ils ont » demandé, » dit-il, « la garantie des puissances protestan- » tes, ce n'est point dans le dessein de prendre là occasion » de violer le respect, l'obéissance et la fidélité qu'ils doi- » vent à un prince souverain. Ils agissent comme des en- » fants obéissants, qui, voyant que leur père, prévenu par » les artifices d'une marâtre, les a fait traiter avec une ri- » gueur qui a mis leurs biens, leur vie en péril, et qui, » désirant d'être réconciliés avec lui, souhaitent que leurs » parents interviennent dans cette réconciliation, afin que » leur intervention serve de frein à la passion de celle qui » voudrait les perdre, et que l'on puisse désormais lui oppo- » ser ce juste obstacle. » C'était habile ; mais, un instant éteintes par cette heureuse influence, les divisions se rallumèrent, et les princes protestants, victorieux, se bornèrent à adresser d'inutiles prières en faveur des persécutés. Les troupes françaises, retirées des frontières, s'acheminèrent,

par ordre du roi, vers le Languedoc, où elles portèrent à leur comble le pillage et la désolation.

Des malheureux protestants, à la vue de tant de désastres, tombèrent, dit-on, dans des extases religieuses; les esprits surexcités eurent des visions, des ravissements; quelques personnes même allèrent jusqu'à prophétiser, et disaient avoir vu des miracles, signes infaillibles de la prochaine délivrance d'Israël. Ainsi les échos du pays répétaient, en même temps, des cris de désespoir et des cris d'espérance.

A cette nouvelle, Brousson ne put résister à l'idée de voir de ses propres yeux si la renommée des prophètes du Dauphiné était juste et fondée. Il embrassa sa femme et son fils et se dirigea en toute hâte vers la France.

Il remonta le Rhin, passa en Suisse, et entra en France par le Jura. Il arriva heureusement en Dauphiné, où il commença, pour la troisième fois, son ministère de pieux dévouement. Il dut y séjourner une partie de l'hiver; il nous apprend lui-même pour quelle cause et quelles furent, pendant ce temps, ses occupations.

« J'ai été assiégé, » écrivait-il à sa femme, « pendant » trois semaines par les neiges; cependant le Seigneur m'a » fait la grâce de travailler à la consolation de son pauvre » peuple. La Providence m'a fait passer par des pays qui » semblaient entièrement abandonnés, car il n'y a qu'un » de nos frères qui y soit passé comme un éclair depuis » quatre mois, mais où j'ai vu, ouï et appris, par un très- » grand nombre de témoignages indubitables, de si grandes » merveilles, qu'elles feront le sujet et l'admiration de toute » la terre... Je ne voudrais pas, pour des milliers, que le » Seigneur m'eût refusé la grâce qui m'était nécessaire pour » travailler à son œuvre. » (19 décembre 1697.)

Nous voyons ici, et c'est encore un trait distinctif de cette deuxième période de son ministère, que son instruction ne lui sert de rien, et qu'il croit naïvement à ces prétendus miracles.

Dès que les chemins furent rendus praticables, Brousson s'achemina vers le Vivarais, palpitant encore des prédications et des combats de Gabriel; il y arriva précédé de sa grande réputation. Les fidèles se groupèrent en foule autour de lui, avides d'entendre sa parole bienfaisante; des villages entiers le suivaient et assistaient, avec un saint recueillement, à ses nombreuses prédications, le regardant comme un homme choisi de Dieu, comme un prophète venu, dans ces temps de dures épreuves et de triste mémoire, pour relever la vraie religion sur le point de disparaître. Quelques-uns, est-il dit, avaient confiance en l'avenir et caressaient de douces et enthousiastes espérances à l'ouïe de la consolante voix de leur pasteur bien-aimé; ils attendaient même une délivrance prochaine. Ce ne fut, hélas! qu'un vain rêve, une souriante illusion que l'affreuse réalité ne tarda point à renverser. Les persécutions devinrent plus violentes, plus cruelles, plus raffinées, et Brousson nous fait connaître, dans une de ses lettres, ce redoublement de rigueurs :

« La persécution redouble; les milices ravagent les mai-
» sons, emportent les meubles, les blés, emmènent le bé-
» tail, répandent le vin dans les caves. On a dit aux chefs
» de maison qu'on les ruinerait pour les faire aller à la
» messe. Nous sommes abandonnés à la fureur du clergé. »
(23 janvier 1698.)

Néanmoins il ne se laisse point épouvanter, et, continuant son dangereux apostolat, il descend dans le Vivarais, va dans les Cévennes, faisant partout entendre sur son passage des paroles de pardon, de paix et d'amour. Basville porte à six cents louis d'or le prix de sa tête, et la résolution de cet intrépide ministre demeure inébranlable: il semble avoir soif du martyre. Ses amis l'engagent à fuir; il leur répond : « Le sang des martyrs a toujours été la semence de l'Eglise. » On lui apprend la mort de Papus, ministre du désert et proscrit comme lui, et il s'écrie : « Sa fin pouvait-

elle être plus heureuse et plus glorieuse! Il ne peut mieux prêcher que dans sa mort. »

Il devait bientôt avoir la même gloire et la même éloquence. Il devait, lui aussi, sceller sa foi de son sang. Révolté de ce redoublement de persécutions, il vint à Nîmes, pour jeter à la poste une requête en faveur des protestants, à l'adresse de Louis XIV. Cette généreuse imprudence mit sur ses traces les espions de Basville; ils le serrèrent toujours de près, le poursuivant comme à la piste, et faillirent même le surprendre dans un hameau, où il avait passé la nuit précédente. Le lendemain, il vit aussi entrer dans un autre bourg qu'il venait de quitter, cent vingt dragons lancés à sa recherche. Il semble qu'il aurait dû se retirer en face de tant de dangers, et mettre un terme à son dévouement, qui nous paraît exagéré. Il n'en fit rien. Son histoire devait encore se lier à d'autres émouvantes aventures, que nous n'oserions citer, tant elles nous paraissent étranges, si elles n'avaient pas été déjà rapportées par des historiens dignes de foi.

Un faux frère ayant indiqué aux espions la maison où le pasteur poursuivi avait trouvé un refuge, elle fut aussitôt cernée de manière à rendre toute fuite impossible. Que faire? il se crut perdu. « Il allait se livrer aux dragons et avouer son nom, lorsque son hôte le fit descendre dans un puits dont le fond avait une excavation latérale où il put se tenir blotti. Cette dernière retraite fut aussi fouillée. Un des dragons, ancien habitant de ce pays, en connaissait l'existence, et supposant, avec juste raison, que le ministre y était caché, il s'y fit aussitôt descendre. Ses membres, échauffés par une longue course, furent tout à coup saisis par le froid; son corps tremble violemment et il prie de le retirer aussitôt de ce lieu où il aurait peut-être trouvé la mort. On se hâta de le remonter tout grelottant et n'ayant point encore aperçu le proscrit (1). » Brousson s'était une nouvelle fois sauvé d'un

(1) Borrel, *Biographie de Cl. Brousson.*

péril extrême. Quelques heures après, il se mettait en route pour Orange, où le culte public de sa religion était célébré sans entraves (1) et où il arriva sans accident. Mais il ne put y rester tranquille : il lui fallait une vie aventureuse, et malgré les prières de ses amis et des lettres anonymes qu'il recevait chaque jour, l'avertissant de nouveaux dangers, il résolut de se rendre à Nîmes. Avant, il voulut visiter le Béarn, et passa à travers les Cévennes, Béziers, Castres, le comté de Foix, la Guyenne. Du Béarn, il se proposait d'aller prêcher dans le Poitou et le Périgord, quand la mort, qui jusqu'ici avait semblé le fuir, vint l'empêcher d'exécuter ses hardis desseins et de visiter les frères affligés de sa ville natale.

Il aida lui-même beaucoup à son arrestation. Il remit à un apostat une lettre de recommandation adressée à un protestant fidèle du même nom. Cette méprise le perdit. Cette lettre fut communiquée aux consuls, qui mirent aussitôt leurs agents à sa poursuite. Averti par un ami, Brousson se dirigea en toute hâte vers Oléron. Il descendait dans un hôtel, quand les archers lancés à sa poursuite, étant parvenus à le rejoindre, lui demandèrent son nom : « Je me nomme Brousson, » dit-il; et, comme un criminel, il fut conduit à Lescar, devant Pinon, intendant de cette province, homme doux et pacifique, mais faible. Ce dernier fit conduire le malheureux ministre à Pau, un des anciens boulevards du protestantisme. Le traître vint chercher le salaire dû à son crime; mais Pinon révolté s'écria, dans un élan d'indignation : « Misérable, ne rougis-tu pas de voir les hommes quand tu trafiques de leur sang! Retire-toi, je ne puis supporter ta présence. »

Ici se termine le ministère de Claude Brousson. Faut-il s'étonner, après l'avoir vu récemment louer la mort d'autres

(1) Guillaume de Nassau avait obtenu cette faveur pour cette ville, berceau de sa famille.

martyrs, qu'il n'ait pas cherché à fuir, à échapper à de mortels ennemis, dans une circonstance où une fuite n'était pas impossible? Non : il croyait que le martyre de quelques frères était nécessaire à la cause de l'Evangile, il l'avait lui-même déclaré. Ses amis avaient péri, ne devait-il pas avoir leur sort, lui dont nous connaissons la conscience si délicate, lui qui abandonna sa maison, sa famille, qui renonça au repos pour partager les souffrances des frères en la foi? Sans doute il avait depuis longtemps entrevu le martyre, et il l'attendait comme le digne couronnement d'une vie d'épreuves. Il avait fait son œuvre, parcouru sa carrière et aspirait au repos. Les fléaux qui désolaient divers pays, les malheurs de ses frères n'étaient pas faits pour rendre l'énergie à cet esprit naturellement irrésolu. Il accepta le martyre sans regret, si même il ne le désira pas.

CHAPITRE IV.

Jugement et mort de Claude Brousson.

A la nouvelle de l'arrestation de Brousson, Basville n'entendit point que cette proie lui échappât; il eut soin de la réclamer au successeur du trop fameux Foucauld, en donnant pour motif que Brousson avait exercé, pendant neuf ans, son ministère aux environs de Nîmes, et comme étant d'origine nîmoise. Pinon ne put refuser à Basville cette nouvelle victime, bien qu'il eût le pasteur en grande estime et qu'il cherchât à adoucir, autant que possible, sa captivité.

Avant d'exiger que le malheureux prisonnier comparût devant son tribunal, l'intendant du Languedoc avait envoyé à Pinon toutes les pièces nécessaires pour lui faire promp-

tement son procès. Ce n'est probablement qu'après que ce dernier eût refusé d'en finir aussi vite, qu'il se décida à demander Brousson comme une proie qui lui était due. Nous formons cette supposition d'après les lettres suivantes écrites par Basville à Mgr Fléchier, où l'on voit la grande joie qu'il éprouve pour cette importante capture et les inquiétudes qu'elle lui donne.

« C'est seulement, monsieur, pour vous confirmer la bonne » nouvelle que Brousson est pris... J'envoie aujourd'hui à » M. Pinon tout ce qu'il faut pour lui faire son procès en » deux heures... Jamais fanatique n'a été plus dangereux. » Il a fait des assemblées à Toulouse en y passant...

» De Lamoignon de Basville. Montpellier, 26 octobre » 1698.

» ... Brousson arrivera jeudy et sera jugé le lendemain des » festes, c'est-à-dire mardy, 30 octobre. »

Quand on apprit à Brousson qu'il allait être transféré à Montpellier, il demanda à voir Pinon. Ayant obtenu cette faveur, il le remercia, et témoigna de son regret de ne pouvoir être jugé par lui. Pinon, attendri, défendit de le charger de chaînes et ordonna aux archers qui devaient servir d'escorte au prisonnier de le laisser marcher en liberté. Ceux-ci se contentèrent de le suivre des yeux, même assez négligemment. Au passage d'une écluse, à Somail, près de Villefranche, tous les gardiens étaient endormis et Brousson eût pu facilement se sauver; mais, esclave de sa parole, il préféra marcher vers une mort certaine. Il arriva à Montpellier le 30 octobre, et y fut immédiatement enfermé dans la citadelle. Cinq jours après, il comparaissait devant ses juges dans une salle encombrée d'ecclésiastiques et de gentilshommes curieux de voir cet avocat, jadis redouté et devenu le prédicateur le plus intrépide de la religion condamnée par Louis XIV. Ils s'attendaient à de belles et éloquentes paroles, à de sublimes mouvements oratoires; Brousson les crut indignes de sa sainte cause.

Il fut accusé :

1° D'avoir tenu des assemblées contre les ordres du roi.

2° D'avoir pris part à l'assemblée de Toulouse, qui, en 1683, décida de rétablir le culte réformé partout où il avait été interdit.

3° D'avoir été le complice de Vivens, quand ce prédicateur forma le complot d'engager M. de Schomberg à faire une descente en Languedoc.

Il écouta avec calme et dignité la lecture de ces trois chefs d'accusation ; il eût pu lever fièrement la tête, il ne le fit point. Il parla environ un quart d'heure dans le seul but de défendre sa religion attaquée. « En tenant, dit-il, des assem-
» blées contre les ordres du roi de la terre, j'ai obéi à ceux
» du roi du ciel... Si j'ai prêché l'Evangile, c'est que la nécessité
» m'en a été imposée comme à saint Paul... L'homme n'est
» pas libre de ne pas rendre à Dieu le culte qui lui est
» dû (1). Quant à l'assemblée de Toulouse, j'ai pris part à
» ses décisions, car il était nécessaire, en ce moment, que
» les réformés fissent connaître leur attachement à leur foi
» par une mesure qui n'avait rien de séditieux ; s'ils ne
» l'eussent pas fait, n'aurait-on pas persuadé au roi que les
» réformés n'étaient pas des gens convaincus ? » Quant à la troisième accusation portée contre lui, il avoua (comme il l'avait déjà fait dans un interrogatoire subi à Pau, en présence de Pinon) avoir été le complice de Vivens, appelant M. de Schomberg en Languedoc, dans le seul but de forcer Louis XIV à rétablir l'édit de Nantes. Les réformés n'avaient-ils pas le droit, en pareille circonstance, d'essayer de se défendre de toutes les manières ? c'est une question que nous ne voulons pas traiter ici. Néanmoins, se rappelant l'obéis-

(1) Toutes les fois qu'on lui demande : « Chez qui avez-vous tenu telle assemblée? qui était présent à cette réunion? » il se retranche, de peur de trahir ses frères, derrière la réserve de son serment, de ne dire que la vérité, et refuse de répondre.

sance que les sujets doivent à leur roi, il adressa une supplique à Sa Majesté, où il lui demandait pardon et ajoutait humblement : « N'est-il pas digne de la clémence d'un grand » prince de pardonner une action commise dans un tel état » d'agitations et de troubles ? »

Telle fut sa plaidoirie, plaidoirie simple et touchante, devant un tribunal de pure forme, qui avait voté la mort de l'accusé avant d'avoir entendu sa défense. Il fut condamné tout d'une voix à subir, après la question ordinaire et extraordinaire, le supplice de la roue, et, après la mort, l'opprobre du gibet. Basville nous apprend lui-même cette décision dans une lettre écrite à Mgr Fléchier.

« Brousson, monsieur, a esté jugé ce matin, condamné » tout d'une voix à être rompu vif. J'ay fait adjouter à l'arrest » qu'il seroit étranglé afin d'en finir promptement le spec- » tacle. Je l'ay fort pressé sur son esprit séditieux, bien con- » traire à l'esprit de l'Evangile dont il se disoit ministre. Il » a avoué d'avoir esté l'auteur des désordres de 1683, d'avoir » fait le projet ci-joint, qui est escrit de sa main (1) et que » je garde depuis six ans, de l'avoir envoïé à M. de Schom- » berg en Piedmont et d'avoir toujours négotié avec luy pour » faire réussir ce projet, d'avoir travaillé à faire revivre le » phanatisme en Vivaretz. Il a avoué tous ses escrits sédi- » tieux ; enfin, il y a vint ans qu'il ne pensoit qu'à soulever » les peuples.

» Je puis vous asseurer que si l'on en veut faire un martyr, » il sera d'une nouvelle espèce, toujours respirant le fer, le » feu et la sédition. » (Montpellier, 4 novembre 1698.)

Ce langage nous dévoile tout le caractère de Basville. Il ne craignit point de dénaturer les faits et de se montrer trop cruel. On a dit de lui qu'il eut la gloire d'adoucir le supplice de Brousson, et on a attribué à son bon cœur d'avoir apporté quelques modifications aux décisions du tribunal qui con-

(1) Lettre envoyée à M. de Schomberg et saisie sur Gabriel Pic.

damna ce malheureux prédicateur. Il est difficile de trouver en cette raison une explication satisfaisante, et il est plus probable qu'il a été poussé à cela par la crainte que la vue d'un long supplice fît naître une insurrection cévenole. Qui sait, du reste, si cette mort n'a pas servi à hâter cette guerre qui devait éclater trois ans plus tard et mettre le royaume de France dans un grand danger? Ce qui nous fait accepter cette dernière explication, c'est que, ayant condamné à mort le pacifique Brousson, il essaie de justifier sa sévérité en s'efforçant de ternir la gloire de sa malheureuse victime, au mépris de la vérité.

Brousson, avons-nous dit, avait été condamné le 4 novembre 1698, et, le soir du même jour, on pouvait voir une potence dressée sur la place du Peyrou, de Montpellier. Une foule immense l'entourait. Les uns étaient venus à ce triste spectacle, avides de voir mourir cet hérétique damné, qui ne pouvait, par de trop vives souffrances, expier sa rébellion envers l'Etat et envers l'Eglise; les autres, désolés, désireux de recueillir, s'il était possible, les dernières paroles, les derniers encouragements de cet homme juste selon Dieu, et de puiser, dans la contemplation de cette mort glorieuse, assez de force pour rester toujours fidèles à cette sainte religion que leur prêchait naguère ce dévoué prédicateur. Quand il parut, tous les yeux se tournèrent vers lui et tous admirèrent cette physionomie calme et sereine, dénotant une âme que ne pouvait même pas émouvoir cette mort qu'il offrait à son Dieu. Il monta d'un pas ferme les degrés de cette chaire fatale; il voulut parler, mais un roulement de tambour étouffa sa voix. « Alors il tomba à genoux et fit monter, auprès du trône du Tout-Puissant, une prière que nulle oreille impure ne put ouïr (1). » Cet acte de dévotion accompli, il se livra lui-même au bourreau, fut étranglé et rompu mort. Son cadavre, au lieu de rester, selon l'usage,

(1) Mss. Ant. Court, Genève.

sur les fourches patibulaires, fut inhumé de nuit dans la citadelle. « Le soleil de ce jour, » dit M. Peyrat, « vit une des » âmes les plus pures qui aient honoré la terre remonter » en triomphe vers le ciel (1). » A l'ouïe de sa condamnation, il n'avait fait entendre ni plainte, ni murmure; il sut mourir aussi sans forfanterie et sans faiblesse.

CHAPITRE V.

Que faut-il penser de Brousson et de son œuvre ?

Basville savait que Brousson lui avait écrit : « Je ne suis » pas un méchant homme ; tous ceux qui ont été les témoins » de ma conduite peuvent rendre témoignage que j'ai vécu » dans le monde avec l'approbation publique, comme un » homme de bien, craignant Dieu et sans reproche. Je ne » suis pas un perturbateur de repos public, mais un fidèle » serviteur de Dieu qui travaille à l'instruction, au salut et » à la conservation de son peuple désolé... Je tiens mes » assemblées sans armes... » Basville a su encore, par ses nombreux agents, que telle était bien la vérité. Cependant, il ose dire de lui : « il respirait le fer, le feu et la sédition. » Aussi c'est à peine si nous pouvons le croire sincère, quand il s'écrie, à propos de sa position de juge et de bourreau : « Triste et ennuyeux emploi, quand on l'a fait dix-sept ans ! »

Quelques autres historiens, animés du même esprit d'impartialité, ont traité Brousson de « séditieux fanatique, ne

(1) *Les Pasteurs du désert.*

» méditant que révoltes et ayant pour maxime que le pro-
» testantisme ne pouvait être rétabli qu'à force de séditions
» et de soulèvements. » Nous nous contenterons de nommer deux de ces historiens : Tabaraud et Brueys, dont toutes les calomnies, sur ce digne pastēur, ont déjà été réfutées par Superville, Larrey, etc.

Après la biographie que nous venons de faire, nous croyons inutile de montrer la fausseté des preuves que les ennemis de Brousson ont alléguées pour détruire sa bonne réputation et l'estime dont il a toujours joui parmi les protestants. A sa mort, ses coreligionnaires ne cachèrent point leur horreur et leur indignation ; tous le pleurèrent, comme une famille pleure la perte de son chef bien-aimé.

Du reste, si quelques écrivains catholiques ont essayé de ternir la réputation de celui qui nous a occupé dans cette thèse, et qui nous a paru être le plus beau type du pasteur du désert, il est vrai de dire aussi que tous les écrivains protestants qui ont parlé de Claude Brousson ont su rendre hommage à la noblesse de son caractère, à sa profonde piété, à sa douceur et à son dévouement.

M. Corbière a dit de lui (1) : « Remarquons que si la
» faute de Brousson fut réelle, elle ne fut pas de longue
» durée. Plus de huit ans s'étaient écoulés depuis le mo-
» ment où il avait écrit la fatale lettre. Si Brousson est un
» séditieux, s'il a conspiré contre son pays, on ne man-
» quera pas d'autres griefs à alléguer. Que lui reproche-t-on
» cependant? Absolument aucun autre fait du même genre,
» et il peut, devant ses juges et dans la requête qu'il adresse
» au roi, se prévaloir de n'avoir rien fait en vue de favoriser
» les armées étrangères et de s'être uniquement attaché à la
» prière et à la prédication de la Parole de Dieu. Nonseule-
» ment il n'a pas suivi l'exemple de Vivens, mais il lui a fait
» plusieurs fois des remontrances et l'a blâmé hautement.

(1) *Histoire de l'Eglise de Montpellier.*

» Plus tard, quand Schomberg rentra en France, si » Brousson eût été un séditieux, il se serait mis certainement » en relation avec ce général ami. On ne lui reproche cependant pas, et on ne peut lui reprocher rien de semblable. » Il disait, au contraire, à ses auditeurs, qu'ils ne devaient » attendre leur délivrance que de la miséricorde de Dieu et » de la bonté de Sa Majesté. »

Un catholique a aussi pris devant la postérité la défense de cette malheureuse victime. Cet homme avait été son bourreau.

Achetant une tasse d'argent chez un orfèvre, il s'écria : « J'ai exécuté plus de deux cents condamnés, mais aucun ne m'a fait trembler comme M. Brousson. Quand on le présenta à la question, le commissaire et les juges étaient plus tremblants que lui, qui levait les yeux au ciel en priant Dieu. Je me serais enfui, si je l'avais pu, pour ne pas mettre à mort un si honnête homme. Si j'osais parler, j'aurais bien des choses à dire sur lui. Certainement, il est mort comme un saint (1). »

Où les adversaires de Brousson ont-ils puisé les traits de caractère qui permettent de faire de ce pasteur du désert un agitateur et un séditieux ? Nous ne saurions le dire. Est-ce sérieusement qu'ils ont voulu le présenter comme un traître ? Pour nous, nous l'avouons, aucun jugement ne serait plus contraire aux résultats de notre étude, et ce n'est pas sous ce jour que ce ministre nous est apparu.

Nous avons vu en lui un homme attaché à sa religion, un de ces hommes qui ne peuvent résister à la voix de leur conscience, et qui sont capables, pour lui obéir, si elle parle au nom de la religion, d'oublier pour un instant tout intérêt politique. Mais a-t-il persisté dans ses projets ? a-t-il poursuivi avec ardeur la réalisation des vues de Vivens ? Un instant il avait pu se laisser entraîner trop loin, en croyant

(1) De Félice, *Histoire des Protestants de France.*

obéir à Dieu ; mais il ne persista pas dans son erreur. D'ailleurs, à qui persuaderait-on qu'un homme si dévoué pour ses frères, si affectueux dans ses rapports avec eux, si bienveillant dans ses relations en général, fut un mauvais citoyen, un séditieux? Nous avons, pour souscrire à une pareille accusation contre ce pasteur du désert, trop de preuves de la noblesse de son caractère.

Comme pasteur, Brousson nous fournit le modèle d'une activité infatigable jointe à la plus complète abnégation. L'étude de sa vie nous offre un rare exemple de dévouement à la vérité, et, en même temps, nous permet d'admirer, dans un homme, la pratique de cette charité chrétienne, qui s'exerce même à l'égard d'un ennemi. On n'a pas affaire ici à une âme vulgaire, qui se décourage au moment de l'épreuve : la confiance de Brousson dans son Dieu va toujours croissant, jusqu'au jour où, désireux de lui être réuni, il accepte le martyre avec joie.

En un mot, nous trouvons en lui un homme droit, un pasteur plein d'ardeur et de courage, un chrétien fervent. Il méritait de mourir pour sa foi.

Peyrol, ancien pasteur de Nîmes et ainsi son ancien collègue, apprit la mort de cet ami dévoué au moment où il allait monter en chaire, dans l'église de Saint-Pierre, à Genève. Il prononça alors, à la place du discours qu'il avait préparé, une admirable oraison funèbre de Brousson, et, quelques jours après, il mourut de douleur en demandant pardon à Dieu de n'avoir pas eu, à son tour, tant de zèle, d'abnégation, de dévouement et une mort aussi glorieuse.

THÈSES.

I. En matière de religion, le libre examen est un devoir et un droit. La vérité ne peut que gagner à être bien examinée.

II. Dans l'étude de la Bible, la lumière jaillit du rapprochement des textes. On compromet volontairement la valeur des résultats de ce travail en l'entreprenant avec des idées préconçues.

III. La morale de Jésus-Christ est parfaite.

IV. Le christianisme est, avant tout, une affaire de cœur et de conscience.

V. La prédication doit instruire et édifier.

Vu par le Président de la soutenance,

Montauban, le 12 mars 1868.

F. BONIFAS.

Vu par le Doyen,

G. DE FÉLICE.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur,

ROUSTAN.

